

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !,

1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU183

8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?,

Agoussi Alphonse MOGUÉ205

9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique,

Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE221

10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines,

Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO241

11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT,

1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou257

12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal,

Mamadou Diouma DIALLO273

13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine,

Ouandé Armand REGNIMA291

AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION307

14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire,

Koffi Jacques Anderson BOUADOU309

15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire),

Yogblo Armand GROGUHÉ323

16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture,

Kouassi KPANGUI347

17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0,

Antonin Idriss BOSSOTO369

18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel,

Rodrigue Paulin BONANÉ391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation, 1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote, Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique, 1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux, Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web, Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique, Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, 1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?, Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique, Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence, Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun, Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux, 1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBA 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Waliyu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribue à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémélé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« *Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables* », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « *Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines* ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

IMPACTS DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUES DÉMOCRATIQUES EN AFRIQUE ENTRE EXCENTRICITÉS ET ESPÉRANCES LÉGITIMES !

1. Séa Frédéric PLÉHIA

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
sfplehia@gmail.com

2. Nanou Pierre BROU

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
nanoupierre@yahoo.fr

Résumé :

La célérité avec laquelle se diffuse aujourd'hui l'information par le biais des réseaux sociaux et leurs impacts sur l'existence des citoyens du monde en général et des Africains en particulier, démontrent largement que les moyens de communication connaissent une expansion vertigineuse eu égard à une digitalisation accrue des données techniques mobilisées. Et du fait de cette « révolution copernicienne » qu'accomplit la presse sociale, et ce contre les contrôles tentaculaires des politiques réactionnaires, la promesse d'une espérance démocratique en Afrique, se trouve de plus en plus manifeste tant l'espace communicationnel n'est plus hermétiquement clos mais plutôt prodigieusement ouvert. Nonobstant cette dynamique séduisante des médias numériques, la question de recherche qui interpelle raisonnablement, pourrait s'énoncer ainsi qu'il suit : la presse digitale peut-elle contribuer à la consolidation méliorative de la démocratie ou à son délitement irréversible en Afrique ? C'est à proposer une réplique valide à cette problématique que les méthodes analytique, sociocritique et heuristique seront diligentées dans la présente étude en vue, d'une part, de juger de l'utilité avérée ou non des réseaux sociaux dans l'implémentation des dynamiques socio-culturelles, pour à terme en évaluer les apports bénéfiques indéniables ou dommageables à l'émergence d'une Afrique plus démocratique, d'autre part. Quitte à paraître trop exigeant vis-à-vis des réseaux sociaux, il s'agira ici de proposer une réforme sans équivoque de la presse sociale. Cela requiert notamment de la part des gouvernants, un remède de cheval qui se déclinerait en termes de normes

éthico-juridiques à mettre en œuvre en vue de corriger, de façon pérenne, tous les dysfonctionnements observés jusqu'ici.

Mots clés : Communication, Démocratie, Digitalisation, Espace virtuel, Turbo-communication.

Abstract:

The speed with which information is disseminated today through social networks, and their impact on the existence of citizens of the world in general and Africans in particular, testify that the means of communication are experiencing a dizzying expansion in view of to increased digitalization of the technical data used. And because of this “Copernican revolution” that the social press is carrying out, and against the sprawling controls of reactionary policies, the promise of democratic hope in Africa is becoming more and more evident as the communication space is more hermetically closed but rather prodigiously open. Notwithstanding this attractive dynamic of digital media, the research question which raises reasonable questions could be stated as follows: can the digital press contribute to the meliorative consolidation of democracy or to its irreversible disintegration in Africa? It is to propose a valid response to this problem that the analytical, sociocritical and heuristic methods will be carried out in the present study with a view, on the one hand, to judging the proven usefulness or not of social networks in the implementation of socio-cultural dynamics, to ultimately assess their undeniable beneficial or damaging contributions to the emergence of a more democratic Africa, on the other hand. Even if it means appearing too demanding with regard to social networks, it will be a question here of proposing a reform of the social press which requires in particular from those in power a horse remedy which would be declined in terms of ethical-legal standards to implemented with a view to permanently correcting all the dysfunctions observed to date.

Keywords : Communication, Democracy, Digitalization, Virtual space, Turbo-communication.

Introduction

Si le suffrage universel apparaît sans contexte comme le levier politique en considération duquel se juge la vitalité démocratique au point d'en constituer son *palladium*, son pendant naturel l'accompagnant, c'est la ferveur de la liberté d'expression à l'œuvre dans les médias numériques. Dans cette perspective dynamique, la presse digitale au travers du grand village planétaire qu'elle interconnecte, propose des *fora* d'interactions virtuelles qui propagent l'information en temps réel. En matière de gouvernance aussi, sa contribution à l'expansion démocratique, notamment en Afrique, s'apprécie en termes de sensibilisation de l'opinion publique sur des sujets d'intérêts comme la scolarisation de la jeune fille, les Droits de l'Homme, les violences basées sur le genre, la justice sociale, etc. Or, en dépit de cette part importante que prennent les réseaux sociaux dans l'existence factuelle des citoyens du monde, ils incarneraient autant de tares répulsives et criardes qui nuisent incontestablement à leur réputation.

Dès lors, la question de recherche qui pourrait être mise en lumière, eu égard au développement dynamique des réseaux sociaux en matière de communication, se libellerait de la manière subséquente : la presse sociale peut-elle impacter positivement les dynamiques démocratiques en Afrique ? Dit autrement, la presse digitale participe-t-elle activement au processus de démocratisation des États africains ? Dans quelle mesure, y favoriserait-elle une expression libre, plurielle, équilibrée et bénéfique de l'information ? Toutefois, et ce au regard de l'usage incontrôlé et distrait qui en est souvent fait, ne peut-on pas en dénoncer ses nocuités, au point d'en appeler à un contrôle législatif minimal, si tant est que la volonté politique de rigueur, c'est de faire en sorte que la communication numérique incarne la clé de voûte de la consolidation des acquis démocratiques en Afrique ? Somme toute, c'est à coordonner l'inventaire des esquisses de solution à cette problématique d'ensemble que vont se consacrer les analyses à venir.

1. Le boom du passage de la communication classique à la communication numérique

L'essor fulgurant du numérique incline le nomothète moderne à inventer un florilège de néologismes, pour décrire de nouvelles conjonctures de communication. Mais dans la multitude non exhaustivement inventoriée, il s'agira de réinvestir le sens à donner aux « médias sociaux ». Et répondant à ce souci de clarification, voici ce qu'en disent A. Olojo et K. Allen (2021, consulté le 30/03/2023) : « (...) Un réseau social, ou média social, est tout simplement un site internet qui consiste et permet aux utilisateurs d'échanger entre eux, de partager des contenus (...), ou de s'informer sur des sujets ». Nés, d'une part, de la volonté de diversifier les moyens de communication, et de rendre l'information accessible à une frange importante de la population, d'autre part, « les réseaux sociaux appartiennent à la famille des médias sociaux » (Idem), et ont pour vocation de se soustraire à la mainmise des politiques despotiques.

En effet, la triste vérité dans les pratiques politiques, c'est que « pour des raisons évidentes, les gouvernements ont toujours cherché à conserver à leur bénéfice exclusif l'usage des moyens d'information. C'est un fait qui n'est pas particulier à l'Afrique ». (J. Atangana, 1973, p. 45). Sauf que, les nouveaux médias sociaux vont inaugurer une nouvelle ère de communication qui trancherait absolument avec l'influence des médias traditionnels. Jadis soumise à l'autoritarisme des pouvoirs politiques et des magnats de la presse qui ne donnaient l'information que sous le prisme déformant de leur vision du monde et au bénéfice exclusif de leurs intérêts, la presse sociale va affranchir les Africains du joug pesant d'une information univoque et polémique. Comme telle, toute l'existence concrète des citoyens africains semble aujourd'hui, et ce à tous les niveaux de responsabilité, impactée par les médias digitaux.

Aussi, la tranche d'analyse à venir s'attèlera-t-elle à démontrer, d'une part, comment la « turbo-communication » apporte en temps réel une valeur ajoutée en matière de fluidité de l'apprentissage, du développement du commerce virtuel et de la diffusion de l'information, non sans en dénoncer les avatars qui liquéfieraient la culture africaine.

1.1. L'avènement d'Internet en Afrique comme l'acclimatation d'une « turbo-communication » via les réseaux sociaux

« Portée par la téléphonie mobile et les technologies de l'information et de la communication, la révolution numérique bouleverse l'Afrique » (É. Peyroux et O. Ninot, 2018, consulté le 30/03/2023), tant elle y occupe de nos jours une place charnière. Au-delà, elle laisse aisément présager l'avènement d'une "turbo-communication" qui disposerait le monde entier sous l'emprise totale du virtuel. Et, eu égard à cette ferveur passionnée qui se déploie partout, on pourrait à la limite alléguer que « la société de la communication ou du « turbo-savoir » se caractérise par l'accès virtuel, l'accès rapide » (M. Hermans, 2011, consulté le 27/03/2023) à l'information. Sous ce registre, les réseaux sociaux assurent parfaitement une mobilité des *news* (pour se permettre cet anglicisme) en matière d'information.

Seulement, comparativement aux médias traditionnels, il s'observe avec les médias numériques une différence abyssale en matière de communication. Tous les codes déontologiques semblent exploser sous l'activité en plein essor des réseaux sociaux. À mettre les chiffres en parallèle, déjà en 2013, on note que les statistiques exposant les vues et les activités sur les nouveaux médias restent effarantes tant ils donnent le tournis. En témoigne que, sont échangés en continu 192 milliards de sms par jour dans le monde, 181 milliards de mails envoyés en une journée dans le monde, 4 milliards de vidéos regardées sur YouTube quotidiennement et 25% des internautes actifs, 3,5 milliards de recherches sur Google en une journée dans le monde, 1,15 milliards d'utilisateurs de Facebook et 50% des internautes actifs, 546 millions de tweets envoyés en une journée dans le monde et 22% d'internautes actifs. (M. Hermans, 2011, consulté le 27/03/2023).

Si nous osons des analogies encore aujourd'hui, ces données seraient largement hors d'atteinte. Au plan politique singulièrement, tout semble sous l'emprise de nouvelles données qui entrent en ligne de compte dans l'exercice du pouvoir. « L'impact des TIC est considérable dans la formation et le renforcement de la société civile, et plus généralement en matière de liberté d'expression. Dans les médias en ligne, les forums et les réseaux sociaux existent des espaces

entièrement ouverts et échappant très largement au contrôle des pouvoirs en place ». (É. Peyroux et O. Ninot, 2018, consulté le 30/03/2023). Les médias sociaux, en interconnectant une large palette de panélistes diversifiés, offrent entre autres opportunités la possibilité, quand bien même elle soit simplement virtuelle, de se rapprocher, de maintenir le contact malgré les distances, et de favoriser après coup les échanges très enrichissants d'idées.

Dans les *agoras* en ligne qui se créent au quotidien, les citoyens se comportent comme de vrais acteurs ou sujets politiques qui ne sont plus de simples laissés-pour-compte qui subiraient le joug des informations. Les avis sur les sujets d'actualité, même s'ils ne sont pas toujours pris en compte par les décideurs, sont néanmoins donnés par les internautes, puisque de plus en plus de démocraties en tiennent compte pour légiférer. Ainsi, se maintient-il l'élargissement des horizons et la diversification des connaissances à tous égards. En sus, les gains en matière de postures politiques s'avèrent colossaux. Et pour cause,

Cass Sunstein rappelle à juste titre que le principe de la souveraineté politique est fondamentalement différent. « Les citoyens ne pensent pas et n'agissent pas comme des consommateurs ». La démocratie politique est le résultat d'un gouvernement de la délibération. Les choix politiques ne correspondent pas toujours aux intérêts personnels de l'individu, mais à ceux de la collectivité. L'opinion publique se construit par le débat, l'échange et la délibération. (P. Flichy, 2008, p. 163).

Outre les avantages fort notables à l'actif des réseaux sociaux, il ne faut guère perdre de vue leurs inconvénients que C. R. Sunstein dépeint bien en ces propos : « Vous allez croire beaucoup de choses qui sont fausses et vous allez manquer d'apprendre quantité de choses qui sont vraies. Et c'est terrible pour la démocratie. D'autant que ceux qui ont des intérêts spécifiques - y compris des politiciens et des nations (...), cherchant à perturber le processus démocratique – peuvent utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir leurs intérêts ». (B. Couturier, 2022, consulté le 21/03/2023). En clair, l'ouverture démocratique sous-jacente que promeuvent les réseaux sociaux, contribue éloquentement à sensibiliser l'opinion publique sur des sujets de société d'intérêts cruciaux. Et, c'est à inventorier cet ensemble non-exhaustif des

désagréments imputables au recours abusif aux réseaux sociaux que va maintenant se livrer le point d'analyse subséquent.

1.2. Les carences et excès des réseaux sociaux dans l'implémentation de la démocratie

Si l'appétence pour les réseaux sociaux continue encore à surfer sur des discours accommodants, cependant des velléités de critiques opportunistes mettant en relief leurs nuisances, deviennent de plus en plus audibles tant les vérités qu'elles indexent s'avèrent alarmantes. Et pour cause !

Le premier écueil auquel doivent faire face les médias sociaux, c'est que nul n'est sans savoir que les politiques réactionnaires ont en horreur la contradiction, surtout lorsqu'elle émane des objecteurs virtuels. C'est cela qu'élucident ces élocutions de B. Voyenne (cité par J. Atangana, 1973, p. 63) : « Ceux qui détiennent quelque part dans le monde un atome de pouvoir (...) ne peuvent pas supporter d'autre image que la leur, d'autre voix que la leur ou celle du parti qui les prolonge, d'autre jugement que la louange démesurée autant qu'intéressée de leurs flatteurs à gages (...). Le politique est si peu sûr de son autorité qu'il ne peut supporter la moindre remise en question ».

Également, les données publiées par les médias numériques à des fins de partages ou d'échanges d'expériences professionnelles, sont utilisées pour cibler des politiques publicitaires et influencer des choix de consommation. Pis, l'intrusion inélégante des médias sociaux dans la sphère intime des citoyens soulève des inquiétudes quant à la protection des données personnelles et à l'exposition ostensible de la vie privée. Et paradoxalement, ce serait sous prétexte d'anticiper les périls sécuritaires auxquels exposent les réseaux sociaux que la vie privée des citoyens serait prise en étau. La vérité qui fâche dès lors, c'est qu'Internet en tant que « réseau mondial où transitent des centaines de millions de messages en une fraction de seconde pose un problème de confidentialité : vos messages peuvent être espionnés à votre insu et des pirates malveillants peuvent utiliser les données ainsi glanées pour vous nuire ». (D.-J. David, 2013, p. 262). Visiblement, tout semble prospérer sous le règne impétueux du numérique, même les pires arnaques !

De plus, sous la houlette des internautes ayant subitement voix au chapitre, la manipulation de la vérité opère sans aucune once de gêne. Désormais dans la presse, la quête du sensationnel prend l'ascendant sur la diffusion de l'information juste. Ceci explique aussi que « (...) le numérique est maintenant vivement critiqué. Internet et les réseaux sociaux peuvent desservir la démocratie, en polarisant plus encore les opinions, en facilitant les manipulations, en exacerbant les tensions » (B. Couturier, 2022, consulté le 21/03/2023) et en vidant la vérité de sa véritable substance.

À rebours de tout le bien qu'on pourrait penser d'eux, les réseaux sociaux entretiennent l'illusion factice d'être des *fora* à discussions, alors qu'ils promeuvent en vérité le pullulement de pseudo-débats dans lesquels les débatteurs n'ont, ni l'expertise scientifique, ni la dignité sociale requises pour. Toute chose qui incline P. Flichy à écrire (2008, p. 162-163) : « (...) les débats en ligne ne correspondent pas aux caractéristiques de l'espace public, à savoir un débat entre égaux où les arguments rationnels prévalent et où on cherche à élaborer une position commune ». Les internautes, sous couvert de l'impunité induite par la liberté d'expression, se croient détenteurs d'une parcelle de savoir, et invectivent sans gêne des contradicteurs qui se trouveraient souvent être des doctes du domaine indexé. Si l'impertinence caractérisée et la malséance publique y sont les lignes de conduite en vigueur, « (...) l'échange argumenté est loin d'être toujours la règle. (...) Comme le dit bien Michaël Dumoulin, on [y] rencontre en fait des « monologues interactifs ». (P. Flichy, 2008, p. 163).

Plus grave encore, derrière des faux profils, et sous le voile d'un anonymat fluctuant et bien protégé, se cachent généralement des intentions des plus malveillantes. L'omniprésence accrue de la communication numérique dissimule des pièges qui exposent à toute sorte de graves risques. Autant insinuer que, « le caractère virtuel des messages qui circulent sur Internet est la source du problème. (...) Outre commettre des infractions qui sont attribuées à la victime de l'usurpation, il y a les achats faits » (D.-J. David, 2008, p. 263) sur Internet qui exposent également à toute sorte d'escroquerie. Plus qu'alarmant, le semblant d'anonymat qu'offre internet et derrière lequel se cachent les méchantes personnes, favorise la reproduction et la multiplication

des discours distillant à tour de bras la haine, la désinformation à outrance, la dépravation visuelle des mœurs à travers un exhibitionnisme sexuel outrancier, la cybercriminalité et le cyber-harcèlement.

Même les États les plus développés n'échappent guère aux intrusions criminelles des *hackers* piratant tout qui se trouve à découvert souvent par le biais d'« un point d'entrée sur un système informatique, le plus souvent à partir d'un accès distant, en découvrant une identité et un mot de passe. Tous les systèmes informatiques connectés au réseau Internet ont un ou plusieurs » talons-d'Achille (S. Lohier et D. Présent, 2004, p. 158). Dès lors, si on n'y prend garde en imposant un Rubicon à ne guère franchir, tous ces travers mettraient irréversiblement en péril le vivre-ensemble, voire l'existence des États du fait du caractère supranational que revêt Internet. *Grossomodo*, tout serait à refaire, pour utiliser l'expression bien en usage chez les internautes africains.

Eu égard à cette forme de débauche numérique qui se développe, généralement sous le regard impuissant et désabusé des pouvoirs publics, les « (...) chercheurs contestent également l'hypothèse de l'émergence d'un nouvel espace public en ligne. Ils constatent que les forums sont souvent le siège de ces guerres d'injures où les internautes défendent violemment des opinions dont ils ne veulent plus démordre ». (P. Flichy, 2008, p. 162). Au lieu d'être des *fora* enrichissants et constructifs d'échanges pour une société civile responsable, les espaces virtuels deviennent des foires aux injures et autres obscénités.

Enfin, les réseaux sociaux sont cloués au pilori au motif qu'ils dissimuleraient des carences qui nuisent aux dynamiques sociétales. Du constat fait par M. Hermans (2011, consulté le 27/03/2023), « les dangers des réseaux sociaux se déclinent en termes de « repli sur soi : individualisme (la démocratie nécessite la solidarité), confusion entre monde réel et monde virtuel, surtout chez les plus jeunes, cerveau émotionnel ou reptilien : choc et oubli rapide, utilisation superficielle et ludique des nouveaux médias, rejet du « politique » par des citoyens désabusés ». Les réseaux sociaux sont ostracisés pour leur capacité funeste à créer des dépendances. Dans la nomenclature approximative de ces excès, l'addiction aux réseaux sociaux se décline en termes

de cyberdélinquance, cybercriminalité, cybersexualité qui sont de loin les plus graves dangers dont il faut tenter de réduire les influences. Une autre façon dissimulée de dire que, la quête de reconnaissance et d'approbation des autres, peut conduire à des déviations telles que les postures compulsives, pouvant conduire jusqu'à l'altération de la santé mentale. Malheureusement, « (...) les réseaux sociaux peuvent créer une dépendance et prendre beaucoup de temps. Ils peuvent également être une source d'anxiété et de *stress*, car les utilisateurs comparent leur propre vie à celle, apparemment parfaite, des autres. En outre, les réseaux sociaux peuvent être utilisés pour la cyberintimidation et d'autres formes de harcèlement ». (A. Olojo et K. Allen, 2021, consulté le 30/03/2023). Ce qui expliquerait manifestement le « développement de la criminalité virtuelle *via* TOR et les Bitcoins ». (M. Hermans, 2011, consulté le 27/03/2023).

Ainsi, au lieu de servir les nobles causes de la démocratie, les réseaux sociaux ont-ils fini par l'asservir en la vidant de toute sa substantifique moelle. Et, c'est très amer contre tous ces caprices au passif de la démocratie que P. Flichy décrète (2008, p. 179) : « La démocratie réticulaire est en somme une contre-démocratie ». Pis, si rien n'est fait pour expurger la longue liste des vices qui viennent d'être inventoriés, l'agonie de la démocratie s'annonce irréversible. En clair, le fait est que les « (...) réseaux sociaux (...) donnent à chacun le sentiment fallacieux qu'il sait mieux que quiconque ce qu'il faut faire (...). Tout a concouru à la lente décrépitude de la démocratie représentative ». (D. Strauss-Kahn, 2020, consulté le 16/04/2020). Tout bien considéré, le pessimisme induit par les réseaux sociaux s'avèrerait très inquiétant pour un vivre-ensemble sain et harmonieux en régime démocratique.

Seulement, malgré toutes ces déficiences réelles ou présomptives imputables aux réseaux sociaux, ils n'en demeurent pas moins des vecteurs fiables à l'équilibre de l'information en Afrique. Sans leurs apports incommensurables, la démocratie africaine s'en trouverait davantage muselée.

2. Les réseaux sociaux : la panacée alternative à la dictature d'une presse aux ordres en Afrique

Outre la notoriété à la fois lumineuse et désastreuse dont jouissent les réseaux sociaux dans l'existence des citoyens du monde, ils étendent également ces influences similaires à l'acclimatation de la démocratie en Afrique. Autant le monopole de la diffusion de l'information appartient, comme pouvoir souverain et inaliénable, à l'État qui en jouirait comme bon lui semble, autant il faut convenir, comme l'avvers de la médaille que « la vérité d'État a toujours pour revers l'imposture d'État ». (J. Rostand cité par J. Atangana, 1973, p. 47). À la vérité, l'État en collectant l'information, la traite au préalable avant de la divulguer sous l'angle d'approche qui lui serait favorable. La vérité politique à intégrer, c'est que l'information se travaille avant d'être divulguée.

Partant de ce postulat qui admet la dualité de la vérité dans la presse depuis Mathusalem, on pourrait aussi noter que les médias sociaux en tant qu'alternative à la presse traditionnelle, rencontrent un réel engouement auprès des populations, notamment jeunes. Et, toutes les commodités qu'ils proposent, participent d'une façon ou d'une autre à impacter qualitativement la démocratie en instituant une assemblée non-close, mais ouverte et où les débats virtuels s'opèrent sans mandat préférentiel préalable. Comme tel, « (...) Internet est souvent présenté comme une nouvelle *agora* électronique. (...) Howard Rheingold compare longuement Internet à l'espace public habermassien, il y voit un dispositif capable de revitaliser la démocratie » (P. Flichy, 2008, p. 162), de la stimuler.

Par contre, pour des analystes ayant un jugement suspect à l'égard des médias sociaux, il se développe de façon insidieuse une démocratie numérique qui défère tout le pouvoir de décision aux internautes qui pensent ainsi détenir la part la plus importante de l'exercice du pouvoir politique au point où P. Flichy trouve judicieux d'alerter en ces termes (2008, p. 162) : « (...), l'objectif de la cyberdémocratie devient l'hyperdémocratie » puisque le numérique a tendance à vouloir supplanter la démocratie classique. Par ailleurs, si « informer (...), c'est tout le contraire de faire de la propagande », (J. Atangana, 1973, p. 64), autant se demander, comment permettre à la fois aux réseaux sociaux de servir de substrat à la démocratie chancelante en Afrique, tout en se gardant de tomber

dans les travers pernicieux de l'hyperdémocratie qui pourraient contribuer à dégoûter de par leur influence ? Aussi, cette séquence analytique à venir se donnera-t-elle pour impératif de révéler en quoi les réseaux sociaux aident à asseoir une liberté d'expression non-embastillée.

2.1. L'explosion d'une nouvelle liberté d'expression à l'œuvre dans la presse digitale

Le débat corrélatif à la liberté d'expression n'est pas d'avènement aussi récent comme pourraient le penser les maniaques d'une modernité politique qui rechignerait à investiguer sérieusement les vestiges du passé. Déjà dans l'Empire romain, « on avait le droit de traiter de tyran un empereur défunt, de l'accuser d'avoir voulu supprimer le franc-parler (*parrhèsia libertas*) de l'opinion noble ». (P. Brown et al, 1999, p. 163). C'est sans doute cette quête avant-gardiste de la *libertas romana* qui aurait séduit des politiques les plus téméraires depuis l'Antiquité, qui a fait son bout de chemin dans les périodes médiévale et moderne, qui continue encore tant bien que mal de tisser sa toile pour l'atteinte d'une équité plus hardie dans la manifestation des opinions publiques.

À l'inverse des médias traditionnels, la presse sociale bouleverse radicalement tous les codes du journalisme. Entre autres approches qui changent fondamentalement, l'espace en présentiel habermassien naguère dévolu aux seuls dépositaires des savoirs, fait dorénavant place à un espace virtuel dans lequel tout citoyen *lambda*, qui le désire, peut bien intervenir dans le débat politique. « Larry Diamond, (...) qualifia alors le numérique de « technologie de la libération ». Non seulement, il permettait d'exprimer les opinions dans leur diversité, mais aussi de mobiliser des manifestants, de surveiller le déroulement des élections et d'interpeller les dirigeants corrompus ou incapables ». (B. Couturier, 2022, consulté le 21/03/2023).

Dans ce nouveau monde informationnel en perpétuelle création, il n'existe plus de domaine réservé à quelques privilégiés. Bien plus, « (...) Internet s'inscrit également dans un contexte de large diversification des médias, où le récepteur est face à une offre beaucoup plus étendue qu'auparavant ». (P. Flichy, 2008, p. 163). L'information alléchante s'offre sans filtre à l'internaute et échappe pour

ainsi dire au pouvoir coercitif en amont que s'imposait le journaliste de métier. La palette diversifiée des sources d'information à l'ère du numérique est telle que, l'existence du citoyen ordinaire s'en trouve bonifiée. Entre autres bonus, « Internet propose une information riche et abondante, quantitativement très importante. (...), contrairement à la presse ou à la télévision, l'information sur le *web* reste disponible de façon permanente. Il est suffisant d'indiquer ici qu'Internet est devenu aujourd'hui un média majeur » qui jouit d'un grand prestige. (P. Flichy, 2008, p. 163).

En régime démocratique, le digital fait une percée remarquable au point où ses thuriféraires ne s'embarrassent guère d'inférer :

(...) Internet n'a pas en lui-même d'effet négatif sur la délibération démocratique. Il s'est en partie moulé sur les caractéristiques de notre société, mais il offre aussi de réelles opportunités pour de nouvelles formes démocratiques multiples et réticulaires où le citoyen ne se contente pas d'élire ses représentants, mais où il peut faire connaître son opinion, débattre, surveiller et évaluer les actions de ceux qu'il a élus ». (P. Flichy, 2008, p. 163).

Avec les médias sociaux, apparaît un nouveau type de citoyen épanoui sous les auspices d'une existence débarrassée de certaines pesanteurs sociétales qui encellulaient autrefois son vécu. La société, naguère close en Afrique, joue aujourd'hui sur le *modus operandi* de l'ouverture aux autoroutes de l'information qui ont un impact indéniable sur son modèle démocratique. Mais comme « en Afrique, les réseaux sociaux tels que Twitter, Facebook et WhatsApp se transforment de plus en plus en une scène sur laquelle la tension entre l'État et la dissidence (...) » s'observe, (A. Olojo et K. Allen, 2021, consulté le 30/03/2023), alors c'est à vouloir contrôler le monopole de cette nouvelle presse que se livrent désormais les régimes en place et leurs oppositions.

2.2. Les pouvoirs dictatoriaux à la croisée des chemins sous l'autorité dynamique des réseaux sociaux

Le déficit et l'absence de liberté dans la presse traditionnelle justifient largement toute la mésestime que les modernes lui vouent. Pour rappel, d'après le rapport de F.-X. Verschave, sur le génocide rwandais, les organes français d'information ont donné dans l'intoxication et la désinformation, entendu que « les

deux tiers de la presse écrite appartiennent à des marchands de canons, Dassault et Lagardère. Un certain nombre de journalistes sont tenus individuellement, par de vieux mécanismes de pression, les divers chantages et corruptions classiques par l'argent, le sexe, l'alcool, tous ces ressorts humains, trop humains ». (Cité par S. Smith, 2003, p. 97). En vérité, les tuteurs de tout acabit tiennent en laisse les hommes de presse et les contrôlent au point souvent de les transformer en banals propagandistes qui ne peuvent nullement agir librement.

C'est en réaction contre cette nébuleuse mafieuse que va naître la presse sociale pour définitivement sortir les médias des oripeaux du mensonge et des artifices afin de leur conférer une liberté qui ne serait plus sous l'emprise exténuante des mécènes de la presse. Le dire, c'est reconnaître comme A. Olojo et K. Allen (2021, consulté le 30/03/2023) qu'

au-delà de la portée des médias traditionnels, les réseaux sociaux sont certainement en train de changer la relation entre les gouvernements et les citoyens. Ils remettent en question l'idée que le débat public peut être exclusivement modéré par la puissance institutionnelle de l'État. Ainsi, plutôt qu'une approche descendante ou hiérarchique pour définir des règles de liberté d'expression, ces plateformes accélèrent l'émergence d'une approche ascendante ou en réseau afin que les masses ne ploient sous les jougs pesants des détenteurs du pouvoir qui voudraient toujours contrôler à la fois le débat public et le lieu de son expression, et centraliser les pouvoirs de décision.

D'une part, les nouveaux médias numériques ont désintermédié l'information comme tout le reste : les journalistes ont été dépouillés de leur ancienne fonction de *gatekeepers* (intermédiaires). Tout un chacun peut émettre un avis, annoncer une information dont il a été témoin, lancer une rumeur. D'autre part, le « public » d'autrefois a éclaté en une myriade de bulles. (B. Couturier, 2022, consulté le 21/03/2023).

En matière d'organisation des élections, avec les médias sociaux, un véritable gain substantiel normatif s'opère et offre de réelles garanties d'efficacité et de succès. Ainsi, les manipulations des résultats par le bourrage des urnes sont-elles jugulées ou à tout le moins maîtrisées dans des proportions plus acceptables.

Dans *The Filter Bubble* (2011), Eli Pariser, l'un des organisateurs de la campagne électorale d'Obama en 2008, a montré que la personnalisation des résultats proposés par Google et les autres moteurs de recherche, *via* des algorithmes, allait enfermer chaque utilisateur dans une « bulle de filtre ». En sélectionnant

les informations proposées à partir de ses préférences connues, les moteurs de recherche ont tendance à confirmer chacun dans ses opinions. (B. Couturier, 2022, consulté le 21/03/2023).

Les béquilles de la démocratie représentative longtemps apprivoisées par un espace sanctuarisé et aux mains d'une poignée d'élites technocrates, sont à l'ère du numérique troquées par des espaces virtuels créés et modérés par des spécialistes qui en assurent la censure dont les règles d'autorégulation ne sont pas clairement définies. Sur ce, avec les réseaux sociaux, l'organisation des élections transparentes et équitables est scrutée par une masse importante d'observateurs libres et variés. Mais, malgré cette ouverture fort enrichissante, les pouvoirs politiques conservateurs font de la résistance en restreignant l'accès à Internet ou en tentant d'en contrôler le monopole.

Pour les élites politiques habituées à manipuler les messages électoraux dans l'objectif d'obtenir des votes, ces plateformes contestent leur position de privilège, bien qu'il arrive que ces mêmes élites les exploitent. L'interdiction de Twitter au Nigeria vise à refuser l'accès des Nigériens à une plateforme que le gouvernement affirme être utilisée pour menacer « l'existence (...) » du pays. (A. Olojo et K. Allen, 2021, consulté le 30/03/2023).

Afin de pouvoir réduire radicalement l'influence de moins en moins contenue des réseaux sociaux dans le relais des informations politiques très sensibles, des pays africains affichent nettement leur antipathie. Clairement, « le Nigeria fait partie des pays africains qui cherchent à introduire des lois que les groupes de défense des droits humains considèrent punitives, pour imposer des réglementations strictes sur l'espace virtuel dans le but de criminaliser toute critique visant le gouvernement ». (A. Olojo et K. Allen, 2021, consulté le 30/03/2023). Partout sur le continent africain, les hostilités à la percée numérique se font jour, intruses et audibles au point d'interpeler les organisations des Droits de l'Homme.

Or, à ériger un mécanisme de régulation de la presse sociale, la démocratie risque fort gros. Et pourtant, la quête de la vérité devrait inciter l'État à aseptiser ledit milieu sans davantage chercher à l'embrigader par des lois trop contraignantes, parce que « (...) sans journalistes qui écrivent en fonction de la vérité, (...) n'importe quel pouvoir trouvera plus facile de s'arroger quelque chose qui ne lui revient pas. Et l'arrogance [d'une presse numérique qui jouit d'une

liberté illimitée] signifie le déclin de la démocratie ». (P. Fl. d'Arcais, 2003, p. 137). D'où l'urgence de légiférer sur l'impact socio-politique des réseaux sociaux en vue d'en atténuer l'influence délétère.

3. La nécessité d'un encadrement normatif des réseaux sociaux en Afrique pour une démocratisation résiliente

Si les positions des laudateurs et détracteurs des réseaux sociaux se tiennent en balance, l'opinion médiane à promouvoir *in fine* pour couper la poire en deux, c'est de veiller à ce que les plateformes virtuelles créent des mécanismes d'autocensure en renforçant leurs politiques de pondération qui viseraient à combattre les posts délibérément venimeux, le harcèlement et la manipulation impudente de l'information. Par voie de fait, ils assureraient ainsi la mise en place de dispositifs de balisages d'une vigilance soutenue en vue de garantir un climat politique paisible et surtout respectueux de la dignité publique. « Dans notre société de sur-information, l'information, la plupart du temps fabriquée », (E. Ungureanu, 1994, consulté le 29/03/2023), il s'avère impérieux, afin de tirer pleinement parti des avantages des médias sociaux, d'encourager une assiduité en ligne circonspecte, limitée et justifiée, et de prioriser la qualité des informations à diffuser au détriment de leur quantité. Toutes ces légitimes appréhensions au sujet des réseaux sociaux font justement dire à K. Philippe : « (...) le développement d'Internet a tantôt nourri l'espoir d'une solidarité planétaire, tantôt fait redouter une uniformisation culturelle ou, à l'inverse, une dissolution du lien social dans une multitude de micro-communautés virtuelles ». (P. Cabin et J-F. Dortier, 2008, p. 81).

Si l'information s'appréhende depuis toujours comme un domaine privilégié de l'exercice de la souveraineté de l'État, alors laisser ce privilège à la charge exclusive de quelques privés fortunés au motif de vouloir promouvoir la démocratie, c'est commettre sans le savoir un crime de lèse-démocratie. En tout état de cause, « l'État, qui se dit soucieux du bien commun, ne devrait pas abandonner le vaste domaine des communications au libre jeu du marché et des intérêts privés. (...) L'État ne peut se permettre d'abandonner le quatrième pouvoir à des intérêts privés. Mais non ! L'État a sa part de pouvoir, et il n'y renonce pas si vite ! » (E.

Ungureanu, 1994, consulté le 29/03/2023). Sinon, il court le risque de son dépérissement inéluctable et irréversible, pour parodier Karl Marx.

En vue de juguler la lancinante question de la désinformation persistante et les méfaits sur Internet, et ce au lieu de mettre en avant une méthode d'homologation quasi-mécanique et permanente des informations, il faut plutôt s'en tenir à celles plus importantes et décisives en vue d'encourager des échanges mélioratifs à même de booster la solidarité, l'apprentissage et la paix sociale. Les informations en ligne devraient pouvoir être passées par des filtres ou passoires en vue de sélectionner celles qui sont nécessaires, pour en éliminer celles qui pourraient prêter à querelles. Dans cette dynamique, « selon Philip N. Howard, (...) environ soixante-dix gouvernements dans le monde se sont dotés de services d'influence sur Internet » (B. Couturier, 2022, consulté le 21/03/2023), pour contrer efficacement les moyens tentaculaires de la cyberguerre.

Pour ce qui est de la protection des données informationnelles liées à la vie privée, une certaine législation coercitive devrait être prise afin de contraindre les internautes à prendre conscience que les informations qu'ils divulguent à bout de bras sur la toile, pourraient avoir des conséquences blessantes, si elles s'immisçaient dans l'intimité de leurs concitoyens. Le contrôle assidu à exercer sur les paramètres de confidentialité et la limitation des données personnelles à publier devraient pour ainsi dire constituer un arsenal préventif ayant pour but de ne pas violer l'intimité des tiers. C'est en bonne logique que, « (...) de nombreux observateurs bien informés estiment qu'il est temps d'imposer des limites au pouvoir des plateformes ». (B. Couturier, 2022, consulté le 21/03/2023). Conséquemment, dans notre village devenu planétaire, où circule un flot inouï d'informations trop souvent contradictoires et attentatoires à l'honorabilité des citoyens, et où l'intrusion injustifiée dans la vie privée des individus est devenue monnaie courante, « on devrait mettre au point des stratégies pour échapper à la surveillance continue des médias », (E. Ungureanu, 1994, consulté le 29/03/2023) au voyeurisme effronté des *paparazzis* toujours en quête de sensationnel. En vue de contrôler tous ces dysfonctionnements au passif des réseaux sociaux, les pouvoirs publics devraient jouer un rôle éminemment décisif en vue de leur assurer une meilleure

régulation. Des initiatives légales et des décisions plus strictes de justice devraient être décrétées pour à la fois protéger les internautes et garantir une utilisation éthique optimale des données numériques à disposition. Ceci expliquant cela, « (...) des voix de plus en plus nombreuses réclament à présent que l'oligopole qui domine l'Internet soit démantelé en vertu des lois visant les monopoles » abusifs (B. Couturier, 2022, consulté le 21/03/2023).

La transparence à la mise en œuvre des algorithmes et des récoltes de données reste également capitale, pour instaurer la confiance entre les utilisateurs et les plateformes. « Si les échanges sont donc en principe équilibrés, les experts jouant un rôle de médiation entre les développeurs et les novices, il y a néanmoins un risque de congestion de la communauté. Ces communautés ne peuvent se maintenir que si elles sont régulées ». (P. Flichy, 2008, p. 164). Pour finir, et ce en s'inspirant du modèle de résilience de l'Empereur Vespasien dont l'« ingéniosité n'était jamais à court lorsqu'il s'agissait d'instituer une redevance, une taxe, des droits, un péage » (L. Jerphagnon, 2008, p. 304) pour rendre l'économie romaine davantage performante, quand bien même ses initiatives draconiennes pressuraient durement ses administrés, il va falloir résolument implémenter des mesures correctives, mais incitatives visant à contrôler les nombreuses dérives nuisibles à la bonne réputation des réseaux sociaux. Dans cette optique à la fois réparatrice et coercitive, il s'agira au plan personnel d'apprendre à « (...) communiquer avec notre environnement social, avec les règles de persuasion, les conventions stylistiques et les codes de politesse » (G. Kawasaki et P. Fitzpatrick, 2015, p. xx) propres audit domaine. Également, au plan législatif, d'énormes défis urgents restent à relever. Concrètement, lesdits « besoins concernent l'authentification, autrement dit la protection contre le piratage des identités, la confidentialité, c'est-à-dire l'impossibilité d'écouter une conversation, l'intégrité de la conversion et la défense de la vie privée ». (L. Ouakil et G. Pujolle, 2008, p. 400). Mieux, sans une législation répressive et/ou canalisatrice minimale, l'apport des réseaux sociaux s'avèrera vain et stérile d'autant que leurs inconvénients équilibreraient principiellement leurs portées réelles. Notre intime conviction, c'est que « (...) la communication ne pourra jamais être totalement neutre et sans ombre », (P. Cabin, J-F. Dortier, 2008, p. 12).

Conclusion

Au terme de cette passionnante odyssée dans l'univers des médias sociaux, ce serait un véritable truisme d'inférer que les réseaux sociaux modèlent une double facette de notre modernité. D'une part, ils offrent indéniablement un éventail d'opportunités qui visent à rapprocher des hommes d'opinions éclectiques en favorisant entre eux des échanges d'expertises, selon les champs épistémologiques. Nonobstant ces bienfaits de la presse numérique en vue de l'édification d'une société africaine plus démocratique, concurrentielle et ouverte sur le monde, il serait tout aussi judicieux d'en invalider les nuisances qui seraient imputables à son utilisation irresponsable, d'autre part.

En définitive, si « le droit à l'information est de ces droits reconnus à l'homme en tant que membre responsable d'une société », (J. Atangana, 1973, p. 43), alors ce droit devra être continuellement protégé et entretenu de sorte à sans cesse chercher à l'améliorer. C'est tout l'intérêt qu'il y a à confier le plein exercice du métier de journaliste aux seuls professionnels assermentés.

Toutefois, l'ère irréversible de la dématérialisation et/ou de la digitalisation accru(e)s des services traditionnels s'imposant, en matière de communication notamment, il serait utopique d'entrevoir la possibilité d'une marche-arrière en abandonnant la presse virtuelle au profit de celle traditionnelle. Si « le bon côté de l'explosion planétaire des médias [sociaux], c'est la possibilité de transmettre des informations utiles, des savoirs susceptibles d'améliorer la qualité de vie de toute une tranche de la population » (E. Ungureanu, 1994, consulté le 29/03/2023), alors les journalistes professionnels africains, en tant que labels référentiels, devraient davantage s'investir au cœur du projet numérique afin de ne guère abandonner ce domaine trop sensible aux mains des novices ne jouissant d'aucune expertise journalistique requise. Partant du postulat qu'« Internet soulève beaucoup de problèmes dans lesquels la technologie et la législation interviennent conjointement » (A. Tanenbaum, 2007, p. 886), alors le rôle régulateur des États africains pour l'édification d'un cadre législatif régulateur du numérique, s'avère certes incessible, mais il faut veiller à ce que ce dispositif normatif ne soit trop liberticide.

Références bibliographiques

ARCAIS Paolo Flores d', 2003, *La Politique, l'existence et la liberté. Hannah Arendt*, trad. C. Walter, Paris, Bordas.

ATANGANA Jules, 1973, *Chemins d'Afrique*, Yaoundé, Éd. Clé, coll. « Point de vue ».

BROWN Peter et al, 1999, *Histoire de la vie privée. De l'Empire romain à l'an mil*, Tome I, dir. Ph. Ariès et G. Duby, Paris, Seuil, coll. « Points histoire ».

CABIN Philippe et DORTIER Jean-François, 2008, *La Communication*, Auxerre, Sciences Humaines Éditions.

COUTURIER Brice, 2022, « La Démocratie malade des réseaux sociaux », <https://doi.org/10.3917/const.061.0037>, consulté le 21/03/2023.

DAVID Daniel-Jean, 2013, *Initiation à l'informatique et aux sciences du numérique*, Paris, Ellipses Éditions Marketing.

FLICHY Patrice, 2008, « Internet et le débat démocratique », in *Réseaux*, Paris, Lavoisier, pp. 159-185.

HERMANS Michel, 2011, « Les Nouveaux médias, un danger pour la démocratie ? », in <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/168620/1/Les%20nouveaux%20m%C3%A9dias,%20un%20danger%20pour%20la%20d%C3%A9mocratie%20-%20Anvers%20-.pdf>, consulté le 27/03/2023.

JERPHAGNON Lucien, 2008, *Histoire de la Rome antique. Les armes et les mots*, Paris, Hachette/Littérature.

KAWASAKI Guy et FITZPATRICK Peg, 2015, *L'Art des médias sociaux. Stratégies gagnantes pour un usage professionnel*, préf. M. Delbourg-Delphis, Paris, Les Éditions Diateino.

LOHIER Stéphane et PRÉSENT Dominique, 2004, *Internet : services et réseaux*, Paris, Dunod.

OLOJO Akinola et ALLEN Karen, 2021, « Quels sont les soixante réseaux sociaux les plus populaires en France et dans le monde ? », in <https://www.leptidigital.fr/reseaux-sociaux/liste-reseaux-sociaux-14846/>, consulté le 30/03/2023.

OUAKIL Laurent et PUJOLLE Guy, 2008, *Téléphonie sur IP*, contribution O. Salvatori, Paris, Éditions Eyrolles.

PEYROUX Élisabeth, NINOT Olivier, 2018, « La Révolution numérique en Afrique », in *La Nouvelle Afrique*, N°90, in <https://www.leptidigital.fr/reseaux-sociaux/liste-reseaux-sociaux-14846/>, consulté le 30/03/2023.

SMITH Stéphen, 2003, *Négrologie. Pourquoi l'Afrique se meurt ?* Paris, Hachette/Littérature.

STRAUSS-KAHN Dominique, 2020, « L'Être, l'avoir et le pouvoir dans la crise », in *Revue Politique Internationale*, in <https://www.leclubdesjuristes.com/letre-lavoir-et-le-pouvoir-dans-la-crise/?fbclid=IwAR2K3PNp0XEIMjugV8gjajzYUHfWT31JMadYA28kHxBDiDaAx92TPbDG0>, consulté le 16/04/2020.

TANENBAUM Andrew, 2007, *Réseaux*, trad. V. Warion et M. Dreyfus, Paris, Nouveaux Horizons.

UNGUREANU Ernest, 1994, « L'Influence sociale des médias. Village médiatique, marchandise culturelle et souveraineté de la communication au Québec », in *Cahiers de recherche sociologique*, Numéro 23, pp. 189-198, <https://doi.org/10.7202/1002256ar>, consulté le 29/03/2023.